

Pour poursuivre et amplifier son développement, AAS doit accroître son positionnement sur les segments de marchés « haut de gamme », comme l'aéronautique, la défense, l'électronique et le médical. AAS possède déjà des arguments solides, avec notamment une équipe technique importante et qualifiée, et des références tout à fait sérieuses.

Afin d'atteindre cet objectif et affirmer nos compétences dans les domaines de haute technicité, nous mettons en œuvre un système de management de la qualité basé sur le référentiel EN 9100 et y affectons les ressources adaptées. Ce système repose sur un principe d'amélioration continue visant à accroître la performance de nos processus et leurs interactions.

L'atteinte de cet objectif passe également par le renouvellement progressif de nos moyens de production, et le développement permanent des compétences de notre personnel. Un plan de formation adéquat, revu chaque année avec les pilotes de processus, est mis en place pour assurer la progression et l'autonomie de nos employés.

Enfin nous nous efforcerons de conduire une politique respectueuse des conditions de travail et de l'environnement en intégrant au mieux les exigences du développement durable.

Notre société se doit d'offrir au marché des produits et services répondant aux exigences suivantes :

- Satisfaction du client
- Respect de nos engagements (Qualité, Délais,...)
- Respect des exigences réglementaires et légales
- Coût minimum

Nous suivons l'application de cette politique à travers les éléments suivants :

- Une écoute permanente de nos clients
- Un tableau de bord présentant un ensemble d'indicateurs qui reflètent des performances de nos différents processus.
- Des audits internes menés périodiquement.
- Un Plan d'Amélioration permanent.
- Des Revues de Direction, permettant de nous assurer de l'intégration de notre politique de management de la Qualité au sein de la société.

Pour conduire cette démarche Qualité et maintenir notre certification EN9100, nous nous appuyons sur notre Responsable Qualité Métrologie et HSE, Thierry THEOBALD, qui, aura autorité pour faire appliquer l'ensemble des dispositions de notre système, pour mener les Audits Internes, suivre les indicateurs et le Plan d'Amélioration. Il me rapportera directement et s'assurera de son indépendance organisationnelle

D. LECOMTE

Fait à Chacé, le 29/04/2019

